

RAPPORT
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

20
15
-
20
16





Directeur de la publication **Daniel Lenoir**

Directrice de la rédaction **Béatrice Degrugillers de la Brosse**

Rédactrices en chef **Véronique Kassai, Brigitte Pietrala**

Rédaction **Philippe Clouet (Pca), Marèva Tixier (Pca)**

Comité de rédaction **Sébastien Agnere, Sébastien Barré, Fabienne de Oliveira, Laurent Ortalda, Brigitte Pietrala, Martine Sclarsic**

Conception graphique/mise en page **Frédérique Chapelle**

Merci aux Caf qui ont participé à la réalisation de ce quatrième rapport développement durable.

SOMMAIRE

- 4 La branche Famille en bref
- 6 Édito

RESPONSABILITÉ DE GOUVERNANCE

- 8 Des réalisations dans la ligne du plan cadre
- 9 Un recentrage sur les grands enjeux
- 9 Enjeux, accompagnement et innovation
- 10 Encore des marges de progrès
- 11 Accompagnement de la démarche développement durable : le bilan carbone
- 12 Le guide de préconisations *Agenda 21*
- 13 Mobiliser les parties prenantes
- 14 Un travail de fond
- 15 Savoir faire et faire savoir

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- 16 Sept tonnes de gaz à effet de serre par salarié
- 17 Énergie : la sensibilisation « moins d'énergie fossile » se poursuit
- 18 Accessibilité : encore un effort
- 19 Traitement des déchets : des progrès
- 19 Dernier enjeu, mais pas des moindres !
- 20 En train avec moins de voiture ou d'avion

RESPONSABILITÉ SOCIALE

- 22 Des emplois accessibles
- 23 Une place pour les jeunes
- 23 Diversifier le recrutement
- 24 Tout au long de la vie
- 25 Sensibiliser à la diversité
- 26 Transmettre les savoirs
- 26 Accompagner le changement
- 26 Être bien au travail
- 27 La qualité de vie au travail pour les salariés

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

- 28 Réduire, mais surtout optimiser !
- 29 L'insertion : un véritable enjeu

ÉVALUATION

- 31 Gouvernance
- 32 Environnement
- 33 Social
- 34 Économie

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

La responsabilité environnementale regroupe désormais trois nouveaux enjeux et une quinzaine d'indicateurs. Les modalités de calcul et les critères d'évaluation de certains indicateurs ayant changé, certains résultats ne peuvent être comparés à ceux du dernier plan cadre. Pour autant, la plupart des changements amorcés sont confortés en 2015.

Le premier enjeu en matière de responsabilité environnementale consiste à évaluer et maîtriser l'impact de l'activité de la branche Famille sur l'environnement, notamment à travers les émissions de gaz à effet de serre. Au même titre que les indicateurs Perl's, le bilan carbone de la branche Famille est un outil clé de la gouvernance et du suivi de la dimension environnementale du développement durable. Son but est notamment de suivre

la réalisation de l'objectif de réduction de 8% des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergies fossiles sur la durée du plan cadre 2015-2018. Pour mémoire, la branche Famille a déjà réduit de 13% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2009 et 2015. Les résultats nationaux du bilan carbone ont été calculés par extrapolation des données 2014 d'un échantillon représentatif d'une vingtaine de Caf.

SEPT TONNES DE GAZ À EFFET DE SERRE PAR SALARIÉ

Les résultats du bilan carbone montrent une émission moyenne de Ges de 7 tonnes de CO₂ par salarié de la branche Famille, ou encore de 22 kilos par allocataire (les déplacements de ces derniers pour venir à leur caisse étant inclus dans le calcul). Le principal poste de cette empreinte carbone réside ainsi dans les déplacements, qui

représentent près de la moitié (49%) des émissions de la branche Famille. Viennent ensuite les achats (19%) - autrement dit les éléments incorporés au fonctionnement des organismes -, les bâtiments (15%) et l'énergie (14%). Ces informations permettent d'identifier les principaux points à améliorer et les vecteurs de progression les plus efficaces.

Creuse : les trois mousquetaires du développement durable

En 2015, un chantier d'un montant de 520 000 euros a permis d'isoler les toits-terrasses du bâtiment que la Caf partage avec la Cnam et l'Urssaf, afin de réaliser une baisse de la consommation énergétique. Dans le même temps, les trois caisses ont choisi d'adopter un système de chauffage au gaz et au bois. Mais la politique en faveur du développement durable ne s'arrête pas là ! En effet, les trois caisses diminuent aussi leur empreinte carbone grâce aux visioconférences, aux visio-guichets et au covoiturage. Les collaborateurs utilisent ce moyen de déplacement pour leurs trajets les plus fréquents. Les projets ? Renforcer l'isolation de la façade pour diminuer davantage la consommation énergétique.



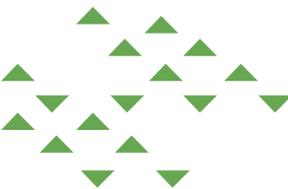
Le poids des déplacements dans les émissions de Ges montre ainsi tout l'apport de la dématérialisation des procédures, qui évite ou limite les déplacements. Aujourd'hui, en

effet, 60% des allocataires utilisent leur voiture pour se rendre à leur Caf, 20%, les transports en commun et 20%, les déplacements à pied ou à vélo.

ÉNERGIE : LA SENSIBILISATION « MOINS D'ÉNERGIE FOSSILE » SE POURSUIT

Le deuxième enjeu retenu par le plan cadre s'attache à intégrer le développement durable dans la conception et la gestion du patrimoine immobilier de la branche Famille. De nouvelles expérimentations de transition énergétique ont été mises en œuvre tant en Métropole qu'en Outre-Mer. Les préconisations issues de la démarche bilan carbone permettront de développer de nouvelles actions.

En matière de consommation d'énergie corrigée, l'objectif est de diminuer de 8% les Gwh (gigawatts/heure) consommés d'ici à 2018. En 2015, la baisse est déjà de 9%, malgré la révision de l'indicateur Perl's correspondant. L'explication : tous les projets immobiliers de la Cnaf et des Caf intègrent de plus en plus des objectifs de performance énergétique.



ACCESSIBILITÉ : ENCORE UN EFFORT

L'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées est également un enjeu fort pour la Branche, compte tenu de son implication dans la politique du handicap avec l'allocation aux adultes handicapés (Aah) et l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh). Le nouveau périmètre d'appréciation de l'accessibilité concerne désormais l'ensemble des structures (en propriété, co-propriété

ou location) : crèches, centres sociaux... Elle compte ainsi en 2015 plus de 38% d'établissements en conformité avec la réglementation en vigueur. Des résultats encore insatisfaisants, mais en constante progression. La mise en œuvre des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) - instaurés en 2015 - contribuera à accélérer cette mise en conformité en matière d'accueil du public.

Transformer le soleil en air froid

La Caf de La Réunion est une alchimiste. Elle sait transformer le soleil en air froid. Par quelle prouesse ? À partir de panneaux photovoltaïques, l'énergie solaire est transformée en électricité, puis stockée dans des batteries pour alimenter des climatiseurs dits « standards ». Une pierre trois coups : la solution solaire diminue les coûts de consommation électrique, répond à une démarche de développement durable en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et, accessoirement, produit du froid ! Après une étude de faisabilité (taux d'ensoleillement, emplacement, orientation des panneaux...), la Caf a décidé de remplacer les six anciens climatiseurs de l'antenne Est par des climatiseurs de nouvelle génération (A++) - dont cinq seront autonomes en électricité - et deux climatiseurs sur l'antenne Ouest. Une énergie fournie par le soleil, donc gratuite !



Sensibilisation à l'éco-conduite !

La Cnaf (16 sites, dont la Cnaf Paris) encourage les conducteurs à lever le pied ! En 2015, la Caisse nationale a en effet invité ses agents à une initiation à la conduite éco-responsable. Grâce à un simulateur, ces derniers ont pu comprendre l'incidence de leur style de conduite sur l'environnement. Une conduite souple et modérée permet de réduire la dépense en carburant et donc notre impact sur l'environnement ! L'entretien du véhicule joue également un rôle important, car une voiture bien réglée pollue moins. Des pneus sous-gonflés s'usent plus vite et occasionnent une surconsommation de carburant. Dernier argument convaincant : opter pour une conduite économique, c'est aussi réduire les risques d'accidents routiers.



TRAITEMENT DES DÉCHETS : DES PROGRÈS

La promotion d'une gestion durable des ressources par l'adoption de comportements vertueux reste une des préoccupations majeures de la

Branche. Le pourcentage d'organismes ayant mis en place un plan global de traitement des déchets est passé de 43 % à 46 % entre 2014 et 2015.

DERNIER ENJEU, MAIS PAS DES MOINDRES !

Dernier enjeu : l'engagement en faveur de la mobilité durable. Dans ce domaine, les réalisations pour éviter les déplacements inutiles et déployer des solutions alternatives sont nombreuses.

En 2015, plus de 1200 équipements ont été installés pour faciliter l'utilisation de la vidéo et de la visioconférence au sein du réseau, réduisant ainsi le nombre de réunions présentiels.

ENVIRONNEMENT

	2015		Objectif fixé Fin 2018
	En valeur	En %	
ENJEU 1 ÉVALUER ET MAÎTRISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS ACTIVITÉS			
OBJECTIF 1 Réduire les émissions de gaz à effet de serre des organismes de Sécurité sociale	Émissions de Ges exprimées en teqCo ₂	154 499,39	- 8 %
ENJEU 2 POURSUIVRE L'INTÉGRATION DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER			
OBJECTIF 1 Améliorer la performance énergétique du patrimoine immobilier	Consommation d'énergie corrigée (exprimée en Kwh Dju ¹)	142829920	
OBJECTIF 2 Favoriser l'accessibilité et la circulation dans nos bâtiments	% d'établissements recevant du public, mis en conformité avec la réglementation relative à l'accessibilité des personnes handicapées		38,11 % 75 %
OBJECTIF 3 Promouvoir une gestion durable des ressources par l'adoption de comportements vertueux (eau, papier, déchets)	Consommation de papier en tonnes % d'organismes ayant mis en place un plan de traitement des déchets	2248,74	46 %
ENJEU 3 S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE			
OBJECTIF 1 Limiter les déplacements en déployant des solutions alternatives	Nombre de kms parcourus par an (train, voiture, avion)	160866982	
	Distance parcourue en train (déplacements professionnels)	37991756	
	Distance parcourue en voiture (déplacements professionnels)	112872573	
	Distance parcourue en avion	10002654	
OBJECTIF 2 Développer une flotte automobile performante	% de la flotte émettant moins de 110 g de Co ₂ /km		51,78 % 80 %

1. Le degré jour unifié (Dju) permet de réaliser des estimations de consommations thermiques en proportion de la rigueur de l'hiver ou de la chaleur de l'été.

SOCIAL

	2015		Objectif fixé Fin 2018
	En valeur	En %	
ENJEU 1 GARANTIR LA NON-DISCRIMINATION DANS L'ACCÈS À L'EMPLOI			
OBJECTIF 1 Sécuriser les processus de recrutement	% d'organismes ayant mis en place une méthode favorisant la sécurisation des processus d'embauche		69,79 % 80 %
OBJECTIF 2 Taux d'emploi légal des salariés en situation de handicap	Taux d'emploi légal des salariés en situation de handicap		5,43 %
OBJECTIF 3 Développer l'insertion durable des jeunes dans l'emploi	Part des « - 26 ans » dans les embauches		34,23 %
ENJEU 2 ASSURER L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET RENFORCER LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE			
OBJECTIF 1 Développer les actions relatives au maintien dans l'emploi, notamment des personnes en situation de handicap et des seniors	Part des publics suivants parmi les bénéficiaires de la totalité des dispositifs de formation au regard de leur poids dans les effectifs :		
	Secondes parties de carrière (45 ans et plus)		28,02 %
	Salariés en situation de handicap		0,97 %
OBJECTIF 2 Poursuivre les actions de sensibilisation et de suivi portant sur la diversité	% d'organismes ayant mis en place une action de sensibilisation sur la diversité (handicap, seniors, égalité hommes-femmes...)		23,47 % 100 %
	% de femmes sur la totalité des effectifs		81,06 %
	dont employés		84,03 %
	dont cadres		67,14 %
OBJECTIF 3 Renforcer la transmission des savoirs, notamment par la fonction tutorale	dont agents de direction		44,98 %
ENJEU 3 S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL			
OBJECTIF 1 Intégrer le principe de performance sociale dans nos modes de management, notamment en matière d'accompagnement du changement			
OBJECTIF 2 Développer les démarches de prévention de la santé au travail, contributrices d'une meilleure qualité de vie au travail	% d'organismes ayant formalisé tous documents de bonnes pratiques favorisant la conciliation vie professionnelle/vie personnelle (ex. : plan d'actions, guide de bonnes pratiques, notes de service...)		37,37 % 80 %
OBJECTIF 3 Favoriser l'expression des salariés sur leur place et leur contribution dans l'organisation	% d'organismes ayant mis en place un plan d'actions ou un accord sur la qualité de vie au travail		90 % des Caf ont un plan d'actions 7 % un accord



Caisse nationale des Allocations familiales

32 avenue de la Sibelle
75685 Paris cedex 14
www.caf.fr